

PROGRAMME SPORTIF
POUR LA FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE

Liste « Nicolas DESCHAUX »

Dans le cadre des élections du Comité Directeur et du Bureau Exécutif devant se tenir lors de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2015, le présent programme sportif est déposé par la liste « Nicolas DESCHAUX ».

Compte tenu,

.d'une part, que l'élection porte sur la fin d'un mandat en cours,

.d'autre part, que la présente liste est portée par le Président sortant,

- **Il est proposé de poursuivre le programme déposé en 2012 jusqu'aux prochaines élections quadriennales qui devront se tenir entre la fin des Jeux Olympiques d'été 2016 et au plus tard le 31 mars 2017.**
- **Il est proposé en outre d'actualiser ledit programme de nouvelles propositions liées à l'évolution depuis 2012, mais également de rappeler certains exemples d'actions mises en œuvre au titre du programme du mandat en cours.**

1. S'agissant de la politique sportive en direction du licencié pratiquant et des organisateurs, il est proposé :

- **de poursuivre la consolidation de nos championnats phares (Championnat de France des Rallyes, GT Tour et Championnats de France Circuit, Championnats Karting, Rallycross, Autocross, ...) en termes de promotion et d'organisation ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par l'aide structurelle au travers des outils de communication fédéraux et l'aide financière apportée aux organisateurs et aux promoteurs (cf : FFSA TV, communiqués FFSA, accords TV, ...)

.Par la création de nouveaux championnats (Championnat de France Junior des Rallyes, Championnat de France des Rallyes de 2ème Division, Championnat de France de Super Tourisme, Championnat de France Junior de Rallycross, ...)

- **de poursuivre l'accompagnement et le développement des disciplines Véhicules Historiques ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par la création du Championnat de France des Rallyes de Véhicules Historiques

.Par la création de l'Historic Tour

- **de poursuivre, dans toutes les disciplines, une politique réglementaire visant à favoriser le développement des plateaux de pilotes amateurs ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

- .Par la création d'une classe N2 Série, la suppression des dates de caducité en Rallye, ou les évolutions de la réglementation technique Karting visant à une réduction du coût de la pratique
- .Par l'intégration au sein de la FFSA de nouvelles séries telles que Twin Cup, Fun Cup ou TTE
- .Par la poursuite des aides financières apportées aux organisateurs de Finales de Coupes de France
- .Par la décision prise du gel du prix des licences pour 2016

→ **de poursuivre les investissements dans les outils de contrôle garantissant l'équité et la sécurité des pratiquants ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

- .Par la création d'une rubrique dédiée dans France-Auto
- .Par l'achat de lecteurs codes-barres afin d'assurer le contrôle des pneus dans de nombreuses disciplines et l'achat d'appareils électroniques permettant de contrôler rapidement la conformité de l'essence utilisée
- .Par la mise en place d'un serveur informatique permettant aux experts VH d'échanger plus facilement sur les demandes de passeports et garantir ainsi une délivrance plus rapide

→ **de stabiliser les règlements techniques en vue d'une limitation des coûts ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

- .Par l'étude des impacts de nouvelles réglementations avant leur entrée en vigueur
- .Par la mise en place d'échéanciers de mise en application

→ **de poursuivre les actions engagées en matière :**

○ **de réforme de nos pratiques dites « loisirs »**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

- .Par la mise en place des courses clubs karting ou l'extension des titres de participations à d'autres disciplines
- .Par l'introduction de nouvelles disciplines telles que le Drift ou le SSV

○ **d'intégration des énergies alternatives dans la pratique sportive**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

- .Par la création d'une Commission Energies Alternatives
- .Par la mise à disposition auprès des clubs d'un éco calculateur CO2
- .Par la création d'un challenge des concessionnaires ou l'inscription au calendrier d'une manche de Formula E organisée à Paris

○ **d'intégration de la pratique féminine**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

- .Par la création de nombreux Championnats de France féminins
- .Par la participation de la FFSA aux 24 Heures de Sport Féminin
- .Par la participation aux différents programmes FIA « women in sport »

2. S'agissant de la politique liée à la formation des jeunes, il est proposé :

→ **de poursuivre la mise en place des parcours d'excellence élaborés en concertation avec le Ministère des sports ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

- .Par la constitution des programmes Equipe de France Rallye, Circuit et Karting sous les capitanats respectifs de Sébastien LOEB, Jean ALESI et Yvan MULLER
- .Par la création du programme 10-15 ans en Karting
- .Par la création de Championnats nationaux junior (Rallyes, Rallycross, F4 junior)

→ **de poursuivre le développement de l'Auto Sport Academy par :**

○ **le renforcement du Championnat de France F4**

cf. campagne de recrutement élargie via la signature d'accords avec des pays étrangers
cf. l'aide apportée aux CRSA pour l'aide à un de leurs pilotes

○ **le développement du centre de formation haut niveau**

cf. la création d'un enseignement scolaire privé généraliste et professionnel permettant aux pilotes résidents de l'Auto Sport Academy la réussite d'un double projet sportif et scolaire

cf. la création de nouveaux outils d'évaluation physique et psychologique spécifiques au sport automobile

○ **une réflexion visant à l'intégration du Rallye selon une formule adaptée**

→ **de poursuivre le développement des Ecoles Françaises de Karting (34 écoles créées à ce jour) ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple et récemment :

.Par la mise en place d'un site internet dédié

.Par la fourniture de minikarts supplémentaires (216 fournis aux écoles depuis la création) ainsi que de kits handisport permettant une pratique pour des personnes à mobilité réduite

3. S'agissant de la politique de détection, il est proposé :

→ **de poursuivre les opérations Rallye Jeunes et Lycées dans la course ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par la décision de programmation d'une sélection Rallye Jeunes en 2016

.Par la création de la Finale des Lycées dans la course et le prolongement des aides aux CRSA ainsi que par la fourniture de kits de sécurité pour les véhicules

4. S'agissant de la politique de formation des cadres bénévoles, il est proposé :

→ **de consolider les formations aux fonctions d'officiels et de renforcer le recrutement d'officiels ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par la constitution et la communication des guides de pratique aux différentes fonctions

.Par la mise en place du programme de formation directeur de course rallye haut niveau en 2013

.Par la décision prise de mise en place du programme formation directeur de course circuit haut niveau pour 2016

→ **de poursuivre l'organisation de séminaires de formation à destination des Présidents d'association sportive et des représentants auprès des commissions de sécurité, ainsi que d'élargir et améliorer les formations relatives à la sécurité des organisations d'épreuves ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par l'organisation de séminaires en présence du Pôle Juridique et du Pôle Sport

.Par la mise en place du guide sur les RTS ainsi que la fourniture d'outils d'aide à la constitution du dossier de sécurité

→ **par le soutien aux mesures permettant la valorisation de la fonction d'officiel et le recrutement de commissaires dans cette filière ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par le maintien des subventions FFSA aux CRSA et CRK (malgré la diminution des aides d'Etat) à l'effet de mener des campagnes de recrutement et de formation, et par la fourniture d'outils de formation pour les séminaires régionaux

.Par le financement d'un kit à destination des commissaires ayant un nombre important d'années de licence et par la mise à l'honneur de commissaires lors de la Remise des Prix FFSA

5. S'agissant de la formation aux métiers du sport automobile, il est proposé :

- **de poursuivre la formation aux métiers de mécaniciens et aux métiers de l'enseignement du Sport Automobile (BPJEPS et DEJEPS) via l'Auto Sport Academy ;**

Nota : A ce jour, plus de 450 mécaniciens ont été formés

6. S'agissant de la politique liée aux évènements internationaux organisés par la FFSA, il est proposé :

- **de consolider les efforts entrepris en matière d'organisation professionnelle et d'équilibre financier du Rallye de France ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par la diminution importante du budget du rallye dans le cadre de l'édition 2015

.Par la structuration de l'offre partenariale et commerciale

- **d'investiguer tout projet viable permettant le retour d'un Grand Prix de France de F1 ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par la rédaction d'un rapport de faisabilité rendu au Ministère des Sports

.Par la participation aux différentes discussions concernant la création de Groupements d'Intérêt Public permettant l'organisation d'un Grand Prix de Formule 1 en France

- **de maintenir une dynamique d'organisation d'épreuves internationales, toutes disciplines confondues ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par le portage au calendrier FIA et l'accueil de 5 Championnats du Monde (Rallyes / Endurance / Rallycross / Supertourisme / Karting) et de nombreux Championnats d'Europe

.Par l'aide promotionnelle fédérale apportée à ces épreuves

7. S'agissant des services destinés aux membres affiliés et aux licenciés de la FFSA, il est proposé :

- **de poursuivre le développement des outils à destination de nos membres affiliés ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par la mise en place du portail collaboratif à destination des clubs et CRSA

.Par la création d'un dossier de presse de présentation de la saison personnalisé pour chaque Comité Régional

- **de poursuivre la modernisation de la communication en direction des licenciés ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par la refonte du site internet et de la revue France-Auto

.Par la création d'une boutique en ligne et d'un Club Avantages au profit des licenciés

8. S'agissant de la politique organisationnelle de la FFSA, il est proposé :

- **de poursuivre la restructuration fonctionnelle des services de la FFSA ;**

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par le renforcement du Pole Sport et l'augmentation de ressources dédiées au Service Technique

.Par l'engagement d'un Directeur Général

→ de poursuivre l'intégration d'élus dirigeants dans le cadre de la gestion des dossiers structurels et opérationnels de la FFSA ;

Nota : Comme cela fut le cas par exemple :

.Par la supervision confiée, par grandes familles de discipline, à plusieurs élus du Bureau Exécutif et du Comité Directeur

Nota : Par ailleurs, il est envisagé d'étudier une réforme du modèle de gouvernance des instances fédérales et un rééquilibrage des compétences des différents organes dirigeants. En outre, il est envisagé de renforcer la présence de licenciées féminines au sein des instances dirigeantes et de prévoir une modification statutaire à cet effet. De plus, un mode d'information plus efficient sera instauré entre la Commission Nationale de Karting et le Comité Directeur pour toutes décisions qui seraient prises par ce dernier de nature à impacter la discipline Karting.

9. S'agissant des relations avec les pouvoirs publics :

La présente liste se propose de poursuivre, avec force et convictions, l'ensemble des discussions menées avec les ministères et les pouvoirs publics concernant la défense des intérêts du sport automobile national notamment sur les sujets suivants :

- préservation de l'organisation des Rallyes et des Courses de côte face aux menaces d'interdiction qui sont apparues suite aux accidents graves survenus en 2007 et 2012
- préservation des aides du Ministère dans le cadre de la convention d'objectif
- préservation des prérogatives fédérales face aux fédérations affinitaires
- défense des intérêts financiers des organisateurs dans le cadre des conventions avec les forces de l'ordre
- préservation du régime d'assurance propre aux sports mécaniques

C'est au nom de ce projet que la liste « Nicolas DESCHAUX » souhaite porter les voix des licenciés.

Paris, le 24 novembre 2015

Pour la liste

« Nicolas DESCHAUX »

